

MESSAGE DE MONSIEUR LE MAIRE AUX PROPRIÉTAIRES

Si vous êtes victime de dégâts dus à la sécheresse sur votre habitation, adressez en mairie un courrier avec photos.

Une requête sera introduite auprès des services de l'État pour une demande de classement de la commune en catastrophe naturelle.



Commune de Saint-Julien-Le-Montagnier



**SÉCHERESSE
CATASTROPHE
NATURELLE**